Les fistules de Louis XIV, le grand.

Reflets de la Médecine et de la Chirurgie

Au XVIIème siècle.

(P1)

 Dr Alain Ségal

Proposer un tel sujet peut surprendre mais avec Louis XIV (P2) nous sommes confrontés à une période chargée d’histoire d’autant que le règne du Roi-Soleil (1638-1715) fut très long même si l’on considère que c’est seulement en 1661, à la mort du Cardinal Mazarin, que son règne personnel commence, règne fort soutenu au début par les ministres essentiels que furent d’abord le rémois Jean-Baptiste Colbert (1611-1683) puis Michel Le Tellier, marquis de Louvois (1639-1691) (P3) mais le roi règne en maître absolu selon son vouloir d’un *gouvernement personnel* selon la belle expression de Jules Michelet. C’est aussi à cette date de 1661 précisément du 9 mars que le jansénisme est condamné, aidé par la signature imposée du *Formulaire* contre les cinq propositions de Jansénius (P4), véritable soumission au Roi et à sa vision de la religion catholique, autrement dit son gallicanisme. L’édit de Nantes modifié par les édits de Montpellier de 1622 et d’Alès de 1629 avait stabilisé au moins le conflit religieux avec les protestants mais il en sera bientôt différemment. Et cela s’avérera une faute majeure du règne de Louis XIV que d’avoir promulgué l’Édit de Fontainebleau, qui révoque l’Édit de Nantes (P5). Louis XIV a cru encore devoir unifier sur le plan religieux, ce qu’il faisait pour l’ administratif et le politique en faisant disparaître le protestantisme de France et cela accéléra l’exil définitif de plus de 300 000 personnes (1% de la population), appartenant souvent à l’élite intellectuelle comme le génial Denis Papin et cela au profit de tous les concurrents économiques de la France : l’Angleterre, les Pays-Bas, la Suisse, mais encore la Prusse et une ville comme Berlin y voit s’installer au moins 9000 huguenots. On note des départs vers certaines colonies comme l’Amérique du Nord avec en particulier le Canada et même l’Afrique du Sud. Cela nous a coûté des pertes d’homme de qualité comme des officiers, des ingénieurs, d’habiles négociants, des solides artisans et des agronomes et bien des intellectuels. Un exemple, l’horlogerie suisse bénéficiera de l’arrivée d’horlogers huguenots hors pairs ce qui perdure encore. Notez aussi que lors de l’attaque éclair de la France par la Wehrmacht en 1940, cinq généraux allemands sont des descendants d’huguenots français comme les généraux Carl André, Kurt von der Chevallerie, Hans Joachim Fouquet, Rudolph Toussaint et même Ulrich de Maizière celui qui créera par la suite la Bundeswehr ! Bien des secrets de fabrication ont ainsi été dévoilés au reste de l’Europe mais, paradoxalement, cela a contribué à diffuser notre langue dans toute l’Europe ! Mais revenons à notre sujet de la santé de sa Majesté avec ses fistules et vous pourrez ainsi apprécier la valeur et le niveau des diverses thérapeutiques dont celles d’ordre chirurgicale.

Reconnaissons toutefois que plus un homme de cette époque a recours aux médecins, plus il risque d’être accablé de tourments supplémentaires cependant vous allez pouvoir apprécier qu’avec certains chirurgiens, cela n’est pas toujours de même et le Roi-Soleil va devoir affronter le corps médical de son époque et déjà cette corporation décriée a su le guérir lors de sa jeunesse d’une probable fièvre typhoïde en 1658 au moment de la guerre des Flandres lors des sièges de Dunkerque et de Bergues où la présence vigilante du Cardinal Mazarin valide les décisions prises par le premier médecin Antoine Vallot (1594-1671) partageant l’avis de trois autres confrères dont Antoine d’Aquin et Du Saussoy d’Abbeville et même de François Guénaut appelé en urgence de Paris. On administra à sa majesté une petite quantité de vin émétique par deux fois, donc de l’antimoine créant deux vomissements sans compter la douzaine de saignées et vingt-deux lavements. Molière exulte. Pourtant, le roi guérit et cela fait dire au fameux et redouté Gui Patin (P6) : *« ce qui a sauvé le roi a été son innocence, son âge fort et robuste, neuf bonnes saignées, et les prières de gens de bien comme nous. »* Car, le pire ennemi de l’usage de l’antimoine était bien le redoutable Gui Patin dont bien de ses lettres à ses confrères Spon ou Falconet témoignent. Tout cela n’empêcha pas qu’Antoine Vallot, formé à l’École de Montpellier fut réellement un véritable docteur en médecine. On le donnait même comme docteur de Montpellier ce qui n’est absolument pas le cas comme me l’a confirmé autrefois Louis Dulieu, le grand historien de la médecine montpelliéraine. Je vous dirai plus loin la ville de son doctorat. Selon le perfide Gui Patin, Vallot reçut même le surnom de Gargantua car Gargant, intendant des Finances, mourut, dit-on, des remèdes qu’Antoine Vallot lui administra ! Toutefois, Louis XIV n’était pas facile à soigner surtout préventivement car les plaisirs de la table chez ce gros mangeur à l’appétit féroce font les délices de son estomac, complétés volontiers et amplement par l’attrait du beau sexe ce qui a fini par entamer sa réelle robustesse d’autant qu’il héritait d’un terrain goutteux ce qui n’arrangea rien après ses 41 ans car les crises de podagre vont devenir de plus en plus fréquentes.

Pour évoquer ses ennuis de santé, nous avons à notre disposition les remarques de divers mémorialistes dont le Duc de Saint Simon, le marquis de Sourches, le marquis de Dangeau, le comte Roger de Bussy-Rabutin, proche cousin de la marquise de Sévigné , et encore l’abbé Choisy, Mme de Créquy et bien d’autres, mais nous avons aussi les correspondances comme celles de Mme de Sévigné, Saint Maurice, Mme de Caylus, Mme de Maintenon etc… mais l’essentiel se tient surtout dans *Le Journal de la santé du roi Louis XIV* ( Mss 6998 et 6999 de la BN) établi depuis l’année 1647, année de la petite vérole du roi âgé alors de neuf ans jusqu’ à l’année 1711. Ce journal (P7) es rédigé essentiellement par le premier médecin d’abord Antoine Vallot et ensuite par les autres premiers médecins donc Antoine d’Aquin (1632 ?- 1696) puis en 1693 Guy-Crescent Fagon (1638-1718), ayant d’ailleurs le même âge que le roi. Ce dernier est l’ennemi de Molière et pourtant Gui Crescent Fagon est indéniablement un savant médecin et un botaniste chevronné issu brillement de la faculté de médecine de Paris. Il y a une explication à cette animosité de Molière contre Fagon et la voici : Molière lui louait un appartement à Paris pour lequel il omettait souvent de régler ses loyers et heureusement Louis XIV comblait ses dettes à la suite des plaintes répétées du médecin soufflées à l’oreille de sa majesté ce qui humiliait le génial Molière !

Sachez que le premier médecin devait suivre et accompagner le roi partout et être à sa disposition de façon immédiate. C’est un peu moins sévère pour le premier chirurgien d’autant qu’il y avait toute une quantité de chirurgiens de garde par quartier sachant que la corporation des chirurgiens restait encore sous la coupe de la Faculté de médecine. Sachez également que, si en 1658 il y avait pour le service de santé du roi 120 « officiers » (dénomination de l’époque) en 1698 il n’en restait plus que 35 officiants dont quelques honoraires, belle source d’économie. Le monarque ne dédaigne pas de prendre un médecin formé à Montpellier et c’est un peu le cas d’Antoine Vallot, son premier médecin qui a étudié à Montpellier mais qui sera réellement fait le 9 juillet 1624 docteur en médecine de la faculté de Reims sous la présidence de Claude Gillot ce dont témoigne le manuscrit 1085 de la Bibliothèque municipale de Reims, précieux manuscrit rédigé au XVIIIème siècle par un des doyens et archiviste de la faculté rémoise Louis Jérôme Raussin qui avait relevé et parfois annoté tous les noms des docteurs issus de l’ancienne faculté depuis sa création dans la Ville des Sacres jusqu’en 1793 (P8) .

Vous avez été surpris par mon titre qui avait mis au pluriel le terme de fistule et en effet sa majesté Louis XIV a aussi souffert d’une autre fistule qui a précédé la plus célèbre, celle du fondement royal et en 1684, malgré les dires de son médecin Antoine Vallot dans son journal qui signale « *Jamais le roi n’eut plus de santé que dans le commencement de cette année »*. Cela n’empêchait nullement ces médecins et surtout Antoine Vallot de le faire purger ce qui -je cite- le *« vida si heureusement de quantité de bile, de phlegmes et autres matières épaisses qui fermentaient dans son bas ventre »* et le roi se trouva délivré entièrement de *toutes ces petites fumées* qui l’inquiétaient d’autant que ce fut l’année de son mariage avec Mme de Maintenon (P9). Vous goûtez ainsi à la terminologie médicale de l’époque.

Mais, en début de 1685, alors que tout semble aller au mieux pour la santé du roi, voilà qu’apparait un problème dentaire alors que sa majesté n’a plus que quelques chicots. Cet ennui est relaté par le premier médecin Vallot et il indique ceci : « *… Si la mauvaise disposition de sa mâchoire supérieure du côté gauche dont toutes les dents avaient été arrachées ne l’eût obligé de remédier à un trou de cette mâchoire, qui, toutes les fois qu’il buvait ou se gargarisait, portait l’eau de sa bouche dans le nez, d’où elle coulait comme une fontaine…*» Ainsi cet orifice n’était rien d’autre qu’une fistule engendrée par l’altération osseuse de sa mâchoire gauche suite d’avulsions dentaires sur ce mauvais terrain buccal, peut-être diabétique. Cette mâchoire s’était bien détériorée au point de créer une périostite créant souvent des écoulements de sanies malodorantes. L’hygiène buco - dentaire du roi est des plus déplorables et il est à cette époque presque totalement édenté. D’ailleurs, on ne trouve aucun portrait du roi montrant ses dents car le roi n’entre-ouvre jamais la bouche. Devant cet écoulement fistuleux gênant, il fallait agir à ce niveau ce qui était l’avis de d’Aquin, devenu premier médecin après la disgrâce d’Antoine Vallot. (P 11)

D ‘Aquin, avait déjà constaté dès 1676 des douleurs dentaires assez opiniâtres lors de la campagne des Flandres. Appuyé par Félix, le premier chirurgien et le chirurgien-dentiste Charles Dubois (Dubois-Guérin), d’Aquin, voyant le roi resté dans ses appartements, il décida d’en profiter pour lui parler et surtout d’agir après avoir expliqué à sa Majesté ce qu’il comptait lui proposer. Ainsi, fut-il construit de fins cautères ponctuels (P12) d’une grosseur et longueur convenable pour remplir et brûler tous les bords sanieux de la carie osseuse. Le 10 janvier 1685 « le bouton de feu » donc l’équivalent du thermo-cautère ou de l’électro-coagulateur de notre époque fut appliqué quatorze fois dans la mâchoire royale et Mr Dubois qui manipulait le cautère paraissait plus las que le roi qui le subissait. Sa majesté supporta comme à son habitude, avec un imperturbable stoïcisme cette agressive mais indispensable thérapeutique. Car, à cette époque, il n’y avait pas d’anesthésie. Le lendemain, on demanda au roi de faire passer de sa bouche par son nez un liquide composé d’esprit de vin (alcool) mélangé à de l’eau distillée et de la fleur d’oranger pour amoindrir les sanies restantes, faciliter la chute d’escarre et aider à la régénération de la gencive. Notez que le rôle antiseptique de l’alcool n’est en rien connu ! Mais, les médecins de l’époque en connaissaient les vertus. L’idée d’une désinfection contre des miasmes (ancêtres des microbes) avec cette médication est ignorée mais on avait constaté une réelle amélioration de la cicatrisation et cela depuis le Moyen-Âge. On appliqua trois fois en plus des médications caustiques. La fistule se ferma mais il subsista une mauvaise odeur nasale due au pus provenant de sa sinusite maxillaire. Le roi resta dans ses appartements pendant cette période. On imagine la souffrance endurée mais sa majesté reste de marbre malgré que surgit une nouvelle crise goutteuse en octobre et on peut penser que sournoisement pousser par le marquis de Louvois, (P13) le roi accepta d’intensifier les terribles dragonnades. On a remarqué qu’aux périodes douloureuses vécues par le roi, le ministre Louvois en profitait toujours pour de telles demandes. ! Malgré la grâce d’Alès de 1629, le roi signa à Fontainebleau en présence de la cour le 18 octobre 1685 la révocation de l’Édit de Nantes qui reste la plus grande erreur politique de son règne, braquant contre la France tous les états protestants d’Europe. Pour ceux restés encore dans le Sud, cette révocation engendre aussitôt l’exil de protestants français (plus de 200.000) vers la Suisse, l’Allemagne, les Provinces unies et même les Amériques. Ces départs représentent une perte de gens travailleurs et fort organisés dans leurs réseaux, en particulier dans les finances mais aussi des pertes de savoir-faire innovant dans l’artisanat car des secrets de fabrication seront offerts ailleurs donc un affaiblissement économique pour le Royaume dont le futur s’en ressentira et s’en ressent semble-t-il encore.

Maintenant, nous abordons l’autre fistule, située dans une partie des plus intimes de sa majesté. Alors, âgé de 47 ans, Louis XIV, est à son apogée ayant même reçu de son parlement le surnom de Grand (P14). Sa vie s’était assagie, veuf de Marie-Thérèse depuis 1683, ayant abandonné la dernière de ses maîtresses la jeune et ravissante Angélique de Fontanges ainsi que sa précédente maîtresse Madame de Montespan (P15) qui avait cru bon autrefois de lui présenter, l’ayant pris pour une oie blanche et sans danger à ses yeux pour elle; manifestement elle se trompa. Mais, après bien des moments passionnés échangés avec le roi, la jeune duchesse se mit à dépérir et le 28 juin 1681, après avoir perdu un enfant, elle décède à Port Royal de Paris en pleine affaire des poisons dont 6 fioles empoisonnées avaient d’ailleurs été retrouvées sur sa table de chevet. Finalement, le roi finit par épouser secrètement la Veuve Scarron donc Mme de Maintenon (P16), celle qui éduqua les enfants légitimés qu’il avait eu avec Mme de Montespan.

Mais, voilà que le 15 janvier 1686, sa majesté se plaint d’une petite grosseur au périnée, un peu à droite du raphé médian, à deux travers de doigt de l’anus, pratiquement insensible au toucher et non pulsatile, non douloureuse, sans rougeur, ne gênant pas le roi pour monter ses chevaux ni dans ses exonérations. Cependant, peu à peu cette formation s’accroit et s’endurcit et le 31 janvier 1686, ses médecins jugèrent bon d’en tenter la résolution. D’Aquin, alors son premier médecin prescrit un cataplasme émollient fait avec de la farine d’orobe de fèves, de seigle, d’orge, de graine de lin bouillie dans l’oxycrat (eau vinaigrée) qui sera renouvelé toutes les six heures, alterné avec un emplâtre de céruse cuite et de cigüe. Le roi garde le lit quelques jours et cela alerte aussitôt la cour. Toutefois, les douleurs s’accrurent au point que le 16 février 1686 la marche devint impossible et le roi dut encore s’aliter. On remarqua que la tumeur n’augmentait pas mais que la peau rougissait quelque peu et on pensa à une suppuration prochaine ce qui engagea d’Aquin à faire appliquer dessus un emplâtre de *Manus Dei* dont je vous montre la formule (P17) qui contient de la cire jaune, poix blanche térébenthine, verdet gris ou de l’acétate basique de cuivre., emplâtre un peu différent de celui de la pharmacopée du célèbre Lémery. Cela semble avoir de l’effet car la tumeur vers le 18 janvier se ramollit comme dans les suppurations ordinaires.

On est à Versailles et bien entendu les courtisans se mêlèrent de la maladie du roi vantant un sparadrap (toile enduite d’une médication) inventé par Mme de La Daubière qui aurait donné de très bons résultats. Poussez par cette ambiance particulière au monde de la cour, les médecins consentirent à l’employer sous réserve d’en connaître la composition et son mode de fabrication pour en juger et la faire préparer par les apothicaires du roi. En voici l’essentiel de la composition : une demi-livre de gomme élémi (substance résineuse) et de la térébenthine cuite dans l’eau de plantain puis huit onces de cire jaune et une once et demi de Baume du Pérou. Ce « sparadratum » fut sans effets et on revint au suppuratif qui conduisirent le 19 au soir à l’ouverture de l’abcès qui coula toute la nuit mais il en restait encore et le 20 on appliqua une traînée de caustique mélangée à du suppuratif et cela agrandit la plaie qui donne issue à un pus épais sanguinolent  *de matière plus cuite et suppurée*qui s’évacua toute la journée et même la nuit diminuant ainsi la tumeur.

Mais ce qui devait arriver survint le 21 février : une nouvelle crise de goutte qui attaqua le pied droit empêchant complètement le sommeil et la marche. Attaque si spécifique de l’hérédité des Bourbons car depuis Henri IV, il en est ainsi tout comme che z les Habsbourg et Charles le Quint fut également goutteux (P18) et ce n’est pas certains mariages avec les Bourbons d’Espagne qui vont arranger héréditairement les choses et n’oublions pas que Louis XIV est aussi le petit fils de Philippe II d’Espagne.

Le pertuis de l’abcès se refermant trop vite, on appliqua le 23 deux pierres à cautère (faites de potasse caustique à la chaux ramollie à l’eau de vie) l’escarre étant faite, on ouvrit avec une lancette (P19) permettant un écoulement et à nouveau application du suppuratif et de l’emplâtre de *Manus Dei*. La crise de goutte se poursuivit la nuit et le 24 la tumeur demeurant indurée, on y introduisit un tente (on dirait actuellement une mèche) et du Baume vert composé surtout avec de la térébenthine de Venise, de l’huile d’olive, du vert de gris pulvérisé et de l’huile de girofles dont on en cessa l’emploi le 28 au profit d’injection d’eau phagédénique (donc l’eau de chaux détergente) ou d’eau vulnéraire plus douce. La crise de goutte se poursuit et ne cessera que le 8 mars. Puis jusqu’à la mi- mai la maladie suivit son cours avec alternance de mieux et de moins bien et on pensait que le trajet fistuleux était borgne mais le 17 mai on injecte un liquide dans la fistule, on remarque que celui-ci ne revient pas ce qui fit supposer que l’intestin était concerné désormais. Et cela fut prouvé par l’injection d’une décoction de millepertuis fort rouge qui aussi ne revint pas. Alors, on installa sa majesté sur sa chaise percée et le roi rendit alors toute la préparation. Le chirurgien introduisit de sa main gauche une sonde par le pertuis de la fistule et introduisit son index droit dans le rectum royal et il sentit l’embout de la sonde à deux ou trois travers de doigt au dessus de l’anus. On vit du pus et un peu de sang. La preuve clinique de la communication était établie.

Le 27 mai, le roi peut monter à cheval, n’étant guère incommodé mais il n’échappe pas pour autant aux nombreuses purgations.

Au début du mois d’août 1686, il fait une poussée de fièvre dite quarte et ce n ‘est pas la première. Le roi frissonne et claque des dents avec douleurs de la tête, lassitude et abattement important et cela le conduit à se reposer. Aussitôt il est saigné et purgé et entreprend son régime, ne mangeant aucune viande. Le 8, il est mieux mais vers dix heure du soir il est pris d’un nouvel accès de fièvre puis une amélioration et ainsi de suite jusqu’au 17 où il ressentit à nouveau des frissons intenses et même envie de vomir due - et je cite - *à la vapeur mélancolique qui frappait l’orifice supérieur de l’estomac.* Et dans la nuit tout rentre dans l’ordre pour reprendre le 20 avec une soif importante. C’est le sixième accès et le 21 sa majesté a droit à son bouillon purgatif duquel - je cite encore – il vida *beaucoup de matière épaisse, brûlée, bilieuse et glaireuse* et à huit heures du soir il commença l’usage du quinquina *pour la première fois* et d’Aquin (P20) l’avait fait préparer avec une once d’écorce de la racine de quinquina (32 g) , bien pulvérisée et mise en infusion dans une pinte de vin de Bourgogne ( ici , il faudrait faire un aparté sur l’usage du vin de Bourgogne plutôt que celui de Champagne, de loin préféré par sa majesté). Tout cela est remué continuellement et, toutes les quatre heures, le roi en consommait cinq onces et le roi se rétablit vite de ces accès fébriles et la thérapeutique fut progressivement diminuée jusqu’au début d’octobre et pendant cette période, ces divers traitements de la fistule n’empêchèrent point sa majesté de monter à cheval et de chasser mais le chirurgien devait traiter les saillies inflammatoires récidivantes de la fistule avec de l’huile de Gayac et c’est cette persistance tenace de ce mal qui décida le roi dès son retour de Fontainebleau de se faire opérer. D’ailleurs, cette issue chirurgicale lui a avait été expliquée comme le seul et unique remède à la fois par son premier chirurgien Félix, remède approuvé complètement par le chirurgien Bessières, spécialiste réputé en proctologie et le roi l’avait mandé pour lui demander son avis de spécialiste réputé. Mais entretemps, les rumeurs circulaient chez les courtisans du rôle bienfaiteur des douze sources des eaux sulfureuses de Barèges (Baretgez) situées dans les Hautes Pyrénées à 1280 m proche de Luz-St Sauveur et le bruit que le Roi s’y rendrait se répandit même. Notez que l’on fit réaliser quatre essais avec des injections de ces eaux chez des fistuleux sous la surveillance du maître en chirurgie parisien Pierre Gervais (1731), chirurgien par quartier du roi. Cela fut un échec total et le roi ne fit point le voyage pour essayer les eaux de Barèges. Il en fut de même avec les eaux de Bourbon-l’Archambault. On a même établi sous la surveillance de Louvois des lits à la surintendance pour y mettre tous les malades possibles atteints de fistule anale et ainsi Félix s’entraînait et parallèlement jugeait aussi des thérapeutiques non chirurgicales de ceux qui prétendaient pouvoir guérir autrement que par la chirurgie les fistules anales et bien entendu, celles-ci étaient toujours des thérapeutiques que le monde de la Cour ne cessait de vanter.

Cela coûta la vie à certains malheureux parmi les 75 patients fistuleux selon les dires du curé de Versailles François Hébert et on les enterrait à l’aube sans faire sonner les cloches ! Finalement, Félix attendait sagement que son royal patient consente à l’intervention, seul moyen de guérir, sachant qu’à un moment il serait lassé de tous ces moyens empiriques d’autant que le conseil du chirurgien spécialiste Bessières - en fait Jacques Bessier- ne faisait que conforter l’avis du premier chirurgien Félix.

Ainsi, à Fontainebleau, le roi ; bien instruit sur toutes les thérapeutiques et leurs aléas, se décida pour l’intervention et en fit part à son premier chirurgien dans le plus grand secret car il avait décidé de se faire opérer non pas à Fontainebleau mais dans son château de Versailles qu’il rejoint avant le vendredi 15 novembre car ce jour il monta encore à cheval, bon moyen de ne rien faire soupçonner ! Sa majesté laisse à Félix la liberté de choisir ses aides mais tout cela dans le plus grand secret car on sait que Versailles grouille d’espions de toute sorte surtout depuis juillet 1686 avec le regroupement des adversaires dans la fameuse Ligue d’Augsbourg.

Donc, le lundi 18 novembre 1686, en toute discrétion, vers cinq heures du matin le roi reçoit un lavement évacuateur dans sa chambre. Puis, entre sept et huit heures du matin se font les préparatifs dans le Cabinet des Bassans tel qu’il était avant 1701 car Mansart en fera après le salon de l’œil-de-Bœuf. Ce cabinet des Bassans attenait à la chambre du roi. C’est dans le plus grand silence que Laraye, l’aide de Félix sort l’instrumentation et les apothicaires s’affairent aussi avec leurs adjoints pour préparer les onguents et autres pansements dans la deuxième partie du cabinet car la première partie du Cabinet sera la salle préparatoire du chirurgien. Vers huit heures eut lieu l’intervention dans la chambre du roi jouxtant la seconde pièce du Cabinet dit des Bassans en raison des peintures de Jacopo Bassano. Personne d’autres que ceux qui étaient nécessaires pour une affaire d’une aussi grande importance sont présents et on y voit les chirurgiens Félix et Bessières, le premier médecin d’Aquin assisté de Fagon (P20) mais aussi Mme de Maintenon qui tiendra la main du roi - ce qui fera d’elle par la suite à la cour Mme de Maintenant – bien entendu sont présent le marquis de Louvois (a-t-il tenu aussi l’autre main ?). Présence aussi du père La Chaise le confesseur car on ne sait jamais et d’ailleurs le roi échangea discrètement avec lui ! Ces derniers s’éloignent quelque peu. Le roi se fit encore une nouvelle fois expliquer l’intervention avec le rôle des divers instruments dont le fameux bistouri à la royale que Félix fit construire par son coutelier. Nous possédons encore cet instrument au musée d’histoire de la médecine à Paris et le voici :(P21 et 22). Il est d’abord constitué d’un explorateur souple boutonné à son extrémité puis devient ensuite un bistouri très coupant protégé d’une chape et il se tient par un manche de bois. Celui–ci est inspiré par l’instrument du chirurgien italien Jérôme Fabrice d’Acquapendente (1537-1619) que vous voyez avec le bistouri à la Royale de Félix.

Sa majesté est donc installée sur le bord d’un lit et là on remarque selon certains auteurs des stupidités dans leurs dires comme dans l’article *Fistule anale de Louis XIV de Wikipédia* car le roi aurait été opéré à plat ventre, ce dernier rehaussé au niveau du bassin par un coussin. Pourtant, si l’on lit bien le compte rendu opératoire dans le Journal de santé, le chirurgien aurait alors été opéré avec les mains croisées ce qui est ridicule et il en est de même dans l’exposé du Dr Louis Delmas pourtant tiré de *La chronique médicale*, célèbre revue du Dr Cabanès ! Il n’en est rien de ces protocoles et Louis XIV fut bien mis dans la position de la taille c’est à dire sur le dos avec un coussin sous les fesses pour rehausser le bassin et exposer au mieux l’anus royal à son premier chirurgien et à la lumière donnée par la fenêtre. Le roi s’abandonna, se laissant installer par les aides apothicaires qui lui maintiennent fermement les membres inférieurs. Félix agrandit aussitôt le pertuis de la fistule au niveau de l’intérieur de la fesse droite car nous sommes en présence d’une fistule avec orifice externe antéro-droit avec trajet direct trans–sphinctérien inférieur. Félix introduit alors avec dextérité son fameux bistouri à la royale, le place habilement et en extrait la chape recouvrant la zone de la lame acérée. Félix tient solidement l’extrémité boutonnée et souple qu’il avait saisie par l’anus avec sa main droite et de la main gauche il tient le manche du bistouri au niveau du pertuis, il tire vers lui d’un coup sec et précis ouvrant le trajet fistuleux qui devient alors une plaie assez régulière et accessible. (P23) Félix poursuivit en excisant aux ciseaux diverses brides.

Pas un cri du roi c’est beaucoup dire *si ce n’est que le roi soutint* (cela) *avec toute la constance possible* selon le journal de la santé du roi, écrit par d’Aquin (P24)

Selon le marquis de Sourches, sa majesté montra *un courage, un sang-froid, une fermeté admirable*. Maintenant, Félix devait exciser toutes les callosités et restes de tissus morbides ce qu’il fit par huit coups de ciseau espérant ne rien laisser de morbides à l’intérieur des parois sanglantes de la nouvelle plaie. Celle-ci est recouverte d’une grosse mèche enduite d’un liniment cicatrisant avec de l’huile d’amande douce. Cela n’empêcha pas la survenue d’une nouvelle crise fort douloureuse de goutte à l’orteil du pied gauche. Mais on observa qu’une callosité restait rebelle au traitement ; elle fut fendue le 1er janvier 1687 au bistouri classique et reçu le traitement classique dont la poudre de précipité rouge au mercure. Cela demeura douloureux par l’escarre profonde que l’on fit tomber doucement avec un suppuratif vésicant (euphorbe et térébenthine) et l’usage de la pierre infernale fut à nouveau employé le 7 janvier avec de l’alun en plus qui engendra des douleurs importantes avec une nuit fort agitées. Lassés, les chirurgiens se résolurent à laisser la plaie se fermer d’autant que la suppuration avait fait tomber les escarres. Une bonne cicatrice apparut mais le coté intestinal produisait encore des sanies dont on vint à bout par quelques purgations. Le quinquina pris sous forme de vin selon une recette de d’Aquin, bien entendu, avec du vin de Bourgogne était poursuivi contre des accès de fièvre et en particulier celle des marais (c’est à dire un paludisme car Versailles fut construit - ne l’oublier pas - dans un marécage). On constate bientôt et en particulier le 15 janvier 1687 une restauration anale et péri-anale complète donc il a fallu douze mois pour guérir la fistule du roi Louis XIV qui commença par une induration devenant un abcès de la fosse ischio-rectale avec fistule dont l’origine est comme presque toujours l’inflammation d’une des cryptes anales. Ici, le rôle des médecins par leur prescriptions continuelles et inadaptées au roi comme aux autres patients avec des lavements et autres purgations a été sûrement un facteur très favorisant d’une cryptite et à moindre échelle l’équitation ce dont les médecins du roi sont conscients disant dans le journal ceci sur les callosités rebelles : *« outre qu’elle (la callosité) est naturelle aux fistules et particulièrement à celles qui proviennent d’un abcès d’humeur crue, indigeste et mélancolique* (typique parler médical du XVIIème siècle) (la callosité*) a été considérablement fortifié par l’usage du cheval ».* Et les *Clysterium donare* et autre *Purgare* de Molière ne sont pas sans conséquences sur l’anus et le bas rectum d’autant qu’ils sont toujours accompagnés comme le prônait autrefois Joachim Du Bellay d’une « bonne, Ô saincte, Ô divine saignée ». Saignare est la panacée du XVIIème siècle car comme il se doit, le roi fut saignée une heure après la fin de son intervention ce qui ne l’empêcha point de tenir, altier, un conseil le soir, montrant ainsi la réussite de l’opération où, à mon avis, le spécialiste parisien reconnu qu’était Bessières a apporté une compétente sécurité aux actions du premier chirurgien Charles François Félix. Alors, le roi Soleil récompensa comme il savait le faire ses chirurgiens et leurs aides ainsi que les médecins et apothicaires et ce fut royalement car le premier chirurgien Félix reçut 50 OOO écus avec la terre de Moulineaux et son anoblissement, d’Aquin cent mille livres, Fagon quatre-vingt mille livres, Bessières 40 000 livres. Les quatre apothicaires reçurent chacun 12000 livres et l’aide du premier chirurgien La Raye quatre mille livres plutôt que 400 pistoles. Somme énorme qui selon un historien compétent aurait représenté environ un milliard de nos anciens francs. Félix aurait eu une telle appréhension préopératoire que l’on a signalé que depuis cela, il tremblait toujours de sa main droite et cessa même d’opérer. Mais il pouvait voir venir ! A cette occasion, grâce à la correspondance de Mme de Sévigné, nous avons droit non pas à une « rabutinade » de son célèbre cousin Roger de Bussy-Rabutin (P25) mais on apprend que le turbulent académicien qu’il était, a dû passer par les mains du chirurgien Morel en présence de Bessières et Hellé pour une fistule et comme le roi l’avait gracié depuis 1683 et même pensionné Bussy-Rabutin s’empresse d’écrire le 8 décembre au Roi pour le lui dire et le rassurer des suites.

La réussite opératoire donc par incision, méthode connue depuis l’antiquité (École de Cnide puis de Celse au 1er siècle) mais ensuite délaissée car on en craignait les incidents toujours sérieux tels qu’hémorragies, incontinence des matières fécales et ennuis même urinaires mais l’intervention sur Louis XIV avec cette méthode a changé la face des choses. Ainsi, dans le monde de la cour à Versailles ne voit-on pas des seigneurs se trouver subitement des fistules anales : l’affection est désormais à la mode et moins crainte.

Maintenant pour conclure, il nous faut apporter une note italienne à ce final historique et elle sera musicale car cette opération salvatrice sur l’anus royal a donné lieu comme tous les heureux évènements du royaume à des réjouissances et il en était ainsi pour toutes les issues favorables au roi dans le royaume comme les naissances dans la maison du roi, inaugurations, batailles victorieuses, accueil d’alliés …etc…Et cela ne se conçoit pas sans la participation de la musique du roi et de ses compositeurs. Or, un air devenu célèbre aurait été composé sur des paroles qui donne lieu aussi à des discussions quant à l’origine faisant apparaître des contradictions car cet air serait devenu l’hymne national de la Grande Bretagne et comme le souligne la marquise de Créquy dans ses souvenirs : « …Que l’hymne des Anglais naquit d’un anus, voilà qui ne cesse de me faire rire sans toutefois un instant me surprendre ». Néanmoins, il est difficile de dater l’exécution première de cet air « Dieu sauve le Roi ». Voilà que Louis XIV est marié dans la nuit du 9 au 10 octobre 1683 selon la manière morganatique ce qui ne donnera donc pas le titre de reine à la veuve Scaron, c’est-à-dire Mme de Maintenon. Celle-ci s’avère l’instigatrice de la création de la maison royale de Saint Louis à Saint Cyr dans les Yvelines, destinée aux jeunes filles pauvres de la noblesse dont les lettres patentes du 18 et 26 juin confirment la création avec comme Institutrice/Régente Mme de Maintenon même. Elle se voit attribuer à vie un appartement et d’ailleurs elle s’y retirera et décèdera dans ce lieu le 15 avril 1719. Mme de Brinon, ancienne Ursuline, sera nommé supérieure à vie accompagnée d’une de ses parente Mme de Saint Pierre. Nous savons que le roi se rend pour la première fois en septembre 1686 où il fut accueilli en grande cérémonie par les Dames et leurs pensionnaires. Le roi est alors porteur de sa fistule anale ce que tous ignorent mais il y a eu quelques troubles parallèles de santé dont des fièvres réelles que la cour a pu observer. Mme de Brinon a-t-elle imaginé alors les paroles du motet *Grand Dieu sauve le roi, répond à notre appel* dont l’inspiration serait un verset de la bible, le psaume 20 verset 9 tiré de David : *Yahvé sauve le roi, répond à notre appel*. Il est possible que Jean-Baptiste Lully (P26) en ait établi un air à ce moment pour l’incorporer en forme de motet par la suite dans son Te Deum de 1687. Mais, il faut reconnaître que le Te Deum de Lully (preuve de l’ Y pour francisé son nom) a été bien composé en 1677 et même interprété le 9 septembre 1677 à Fontainebleau pour le baptême de son fils dont Louis XIV était le parrain. Donc, le Te Deum a seulement été rejoué en 1687 pour la guérison de la fistule avec le motet inspiré du traditionnel : « Domine, salvum fac regem et exaudi nos in die qua invocaverimus te » qui remonte à Nicolas Formé (1567-1638). L’air a eu du succès et serait revenu plus tard aux oreilles du compositeur Friedrich Haendel (1685-1759) (P27) qui le copia et fit traduire le texte par un chanoine anglican du nom de Carey ( sans rapport avec le musicien britannique) et cela devint à l’instigation du roi Georges 1er d’Angleterre le God save our Gracious King, long life on noble King, God save the King…D’autres auraient peut-être trouvé une origine musicale dans le largo de la 6ème sonate d’Henry Purcell mais l’air n’a rien de ressemblant tout comme les paroles. Les souvenirs de la marquise de Créquy, présente lors de la venue du roi à Saint Cyr, confirme bien d’avoir entendu le motet fort glorieux et la marquise de Créquy de préciser qu’Haendel l’ayant entendu à un autre moment sur place demanda à le recopier ce qui est attesté par trois religieuses et plus tard il osa vendre l’air au roi Georges 1er, disant en être l’auteur !

Et, dans ce moment du *Brexit*, je trouve savoureux que l’hymne du Royaume Uni tire peut-être son origine de la partie des plus intimes du Roi-Soleil.

 Merci de votre écoute (P27).

 **Aparté sur la querelle entre les vins de Bourgogne et de Champagne**

Cette querelle aurait commencé à Paris en 1652 où un jeune docteur de Paris Daniel Arbinet louait dans sa thèse présidée par J. de Bourges le vin de Beaune malgré les paroles nuancées laissées autrefois en 1600 sur les vertus des divers vins par le Doyen de la Faculté de Reims Nicolas Abraham de La Framboisière qui rappela même le dicton : *Vinum belnense super omnia vina recense.*  Mais le vin de Reims comme on disait alors fut l’objet d’une thèse à Paris par le champenois Pierre Laurenceau en 1677 et même reprise à Reims en 1769 dont l’auteur était le président J-B de Révelois qui clôturait ainsi : *Le vin de Reims est le plus salubre de tous les vins.* Alors commença la querelle entre les deux régions sur toutes les vertus de leurs vins jusqu’à la fin du XVIIIème siècle. Denys Fournier de Paris ne cessa de déprécier les vins de Champagne mais la réplique rémoise lourde viendra de François Mimin et de son président de thèse Gilles Culoteau mais surtout de l’auteur réel Pierre le Pescheur.

Certes, cela empira avec les Salins dont l’aîné écrivit une *Défense du Vin de Bourgogne ,* objet de nombreuses rééditions. A cela s’ajoutait le fait que Fagon le premier médecin du roi faisait boire à Louis XIV du vin de Beaune qui se conserverait mieux d’autant plus que ce dernier possédait en Bourgogne de belles vignes ! Aussitôt, surgit un mémoire rémois en 1706 ou l’on évoque l’appréciation de Venceslas, roi de Bohème en 1397 etc… et même un jour devant un grand seigneur de France il demeura d’accord que le vin de champagne est plus agréable que celui de Bourgogne et donne peu de crise goutteuse, affection dont souffrait sa majesté. Et ce procès médico-bachique perdura tous le XVIIIème siècle avec même des tirades dans le Mercure de France. On observe même en 1765 une thèse présidée à Paris par Michel Peaget dont le titre est surprenant : An inter edendum ostrea, meri potus ? Doit-on boire en mangeant des huitres et la réponse fut « non » ! Alors, le Doyen Raussin s’empresse d’annoter qu’il faut au contraire boire un vin blanc de champagne, léger, non mousseux ! Eh ! oui ! à l’époque on faisait un tel vin blanc renommé. Bien des diatribes se poursuivent jusqu’à l’apparition de la fameuse thèse de Jean- Claude Navier du 4 mai 1777 proposant le *vinum spumans* contre les fièvres putrides ( P) . J’ai plaisir à vous montrer cela ce jour avec d’une part la fameuse thèse latine et son édition avec la traduction demandée par Rouillé d’Orfeuil, l’intendant de Champagne qui comptait en faire un argument commercial décisif ce qui advint. Je clos donc avec cet aparté gustatif.

**BIBLIOGRAPHIE**

**Franklin Alfred**: Dans sa série Arts et Métiers, Mode, Mœurs , usages des parisiens du XIIème au XVIII ème siècle+.

Voir - Les Chirurgiens dans la série La Vie privée d’autrefois

 Paris, E Plon , Nourrit et Cie, 1893.

 **-** Les Médecins dans la série La vie privée d’autrefois.

 Paris, E plon, Nourrit et Cie, 1892.

 - Les Médicaments

 Paris, E Plon, Nourrit et Cie, 1891.

**Raynaud Maurice**

Les Médecins au temps de Molière ( deuxième édition)

Paris, Didier et Cie, 1863.

**Robiquet Jean**: Louis XIV et la Faculté

Lyon édition des Laboratoires CIBA , 1936.

**Cabanes Augustin**: Le Cabinet secret de l’histoire 1er série ( nouvelle édition), contient les dents de Louis XIV

Paris , Albin Michel , 1920.

**Peumery Jean-Jacques**: Les mandarins du grand Siècle.

Collection les empécheurs de penser en rond, Sanofi- Synthé-labo, 1999.

**Perez Stanislas**: La santé de Louis XIV.

Paris, Perrin, Éditeurs, Coll. Tempus,2010.

Vallot Antoine : Journal de la santé du roi Louis XIV de l’année 1647 à l’année 1711 (reprise de l’édition E O de 1862 paru dans les mémoires de la Société des sciences naturelles de Seine et Oise en 1851/57 Tome V, p 7 à 52.

Delmas Louis : La vie pathologique du grand roi.

In la revue : La Chronique médicale (revue d’A Cabanes)

- 1902, 409 passim, 517 passim, 580 passim, 790 passim.

- 1903, 36 passim (Remarquable étude historique).

**Simonetti G. B. Ettore** (éminent proctologue italien Milan créateur de la Syringotomie diathermique)

Recherches historiques surl’origine et le le traitement des fistules anales.

In revue de la Société française phlébologie , avril/juin 1959, 12 ème année, No 2, 128-187.

Travail historique exceptionnel.

Corlieu A. : La fistule de Louis XIV publiée dans la revue

La France médicale 1874 , 21, 138-141.

Millepierres François : la vie quotidienne des médecins au temps de Molière.

Paris, Hachette, 1965.

Le Mercure galant , 1669,II, 326-331. (relate des nouvelles sur l’opération et ses suites).

Marquise de Créquy : Souvenirs de la Marquise de Créquy

Tome 1 , chapitre IV, p 130/131

Édition de 1873.

Marquis de Sourches : Mémoires sur le Règne de Louis XIV annotés par le comte de Cosnac etc…

Tome 1 des 13 volumes ( Hachette, 1882-1893).

Dangeau Philippe de Courcillon Marquis de ..

Voir Tome 1 (édition de E. Soulié) avec additif de Saint Simon.

Paris, Didot, 1854.